

L'hon. M. PEARSON: Il n'y a aucune raison de croire que cela nous coûtera de l'argent, sauf pour les frais de représentation. Notre délégation, je l'espère, sera de haute qualité, mais nous n'ouvrirons pas de grands bureaux ni rien du genre.

M. GREEN: Ne s'agit-il pas du plan général appelé à remplacer le Plan Marshall en 1952?

L'hon. M. PEARSON: Non, en devenant membres de cette association, en ce qui concerne l'aide à l'Europe, nous ne prenons aucun engagement que nous n'aurions pris de notre propre volonté. Autrement dit cela ne change aucunement notre position, et je ne voudrais pas qu'on ait l'impression du contraire. Le Plan Marshall des États-Unis se terminera en 1952. Le gouvernement du Royaume-Uni a déclaré qu'en ce qui le concerne, il a résolu de se pourvoir à lui-même en 1952 et qu'il n'aura pas besoin d'aide de cette nature. Cela est vrai des autres pays. Nous espérons qu'une organisation de la sorte sera utile et améliorera la collaboration économique en général.

M. GREEN: Comment cette Organisation se rattache-t-elle, par exemple, à l'Organisation du commerce international qui tient des séances à tous les quelques mois, et au Traité de l'Atlantique-Nord et aussi au Commonwealth britannique? Apparemment, on ne demande pas à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande de siéger au Conseil. Où se trouve le Commonwealth dans cet ensemble?

M. MACNAUGHTON: N'avons-nous pas la même chose à Genève? Nous avons un officier de liaison, mais le Canada, n'est pas que je sache, membre de la Fédération européenne, quelle qu'elle soit. Il y siège à titre d'observateur, écoute et fait rapport.

L'hon. M. PEARSON: Ce sera là une des fonctions de notre affiliation à titre de membre associé, mais nous espérons faire plus que cela. L'Organisation du commerce international qui n'est pas encore en activité a tenu des conférences,— elle en tiendra une à Torquay, en septembre. Ces réunions ne portent que sur les questions tarifaires des pays intéressés. Cette Organisation européenne de collaboration économique embrassera, nous l'espérons, un domaine plus étendu en matière de relations économiques entre l'Europe et l'Amérique du Nord avec la participation de l'Amérique.

M. GREEN: Pouvez-vous nous donner un exemple?

L'hon. M. PEARSON: Je ne veux pas traiter de questions sur lesquelles je ne possède pas suffisamment de renseignements. Les membres européens de cette Organisation ont travaillé très fort par exemple au cours des six derniers mois, s'efforçant d'établir un mode européen de paiement qui faciliterait le commerce et les transactions financières de cette région. La répercussion de ce mode de paiement sur le Commerce transatlantique pourrait être assez importante et il nous serait utile d'avoir un délégué compétent présent lors de son étude, car on ne peut s'attendre que les pays européens soient particulièrement intéressés à ses répercussions sur le commerce canadien ou transatlantique. Ils sont plus particulièrement intéressés à l'amélioration des conditions de commerce entre eux. Bien que ce soit là un but très souhaitable et que nous l'appuyons tous, nous ne serions pas très heureux, ici ou aux États-Unis, si cette entente européenne se développait de façon à nuire à nos propres intérêts commerciaux avec les pays européens. C'est un aspect du problème qui ne sera pas étudié à la conférence de Torquay. Il s'agit là d'un programme économique à longue portée et d'une nature qui pourrait tourner à notre désavantage si nous ne suivons